



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

Première réunion sur le fonctionnement pratique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés

Paris, siège de l'UNESCO, 19 juin 2012

Entrée – 125 avenue de Suffren, 75007 Paris

Convoquée par le Président d'UNIDROIT, conformément à l'article 20 de la Convention, la réunion s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris le mardi 19 juin 2012, à la veille de la réunion des Etats Parties à la Convention UNESCO de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels (20-21 juin 2012), pour bien marquer la complémentarité des deux instruments, et de la 18^{ème} session du Comité intergouvernemental de l'UNESCO pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation (22 juin 2012).

La réunion a été l'occasion d'expliquer quels sont les mécanismes de revendication internationale des biens culturels en dehors des instruments internationaux pour ensuite mieux comprendre l'apport des mécanismes conventionnels de 1995 tout comme l'influence de la Convention de 1995 au-delà du nombre d'Etats parties. Ce fut également et surtout une opportunité pour les Etats de s'exprimer pour échanger sur leurs expériences, de comparer les pratiques et de discuter des éventuelles difficultés que soulèvent la mise en œuvre de la Convention. Des experts internationaux de premier plan ont accompagné les Etats Parties et non Parties à la Convention dans leurs réflexions.

Participants – les Etats Parties à la Convention de 1995, ainsi que les Etats signataires, tous les autres Etats membres d'UNIDROIT et de l'UNESCO, non Parties à la Convention de 1995, ainsi que des organisations internationales.

Programme et présentations 

Liste des orateurs et intervenants 

Rapport du Secrétariat 

Quelques articles sur la Convention de 1995 publiés dans la Uniform Law Review / *Revue de droit uniforme*

UNESCO and UNIDROIT: a Partnership against Trafficking in Cultural Objects – Lyndel V. PROTT
(Uniform Law Review/*Revue de droit uniforme*)

Une avancée du droit international: la Convention de Rome d'Unidroit sur les biens culturels volés ou illicitement exportés – Pierre Lalive d'Epinau (Uniform Law Review/*Revue de droit uniforme*)

The UNIDROIT Convention on Stolen or Illegally Exported Cultural Objects – Ten Years On - Lyndel V. PROTT (Uniform Law Review/*Revue de droit uniforme*)

Questionnaire  sur le fonctionnement pratique de la Convention et **réponses des Etats** 

Contact – Mme Marina Schneider
Senior Officer
Tel. +39 06 69 62 142 - Email: m.schneider@unidroit.org